

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de bien préciser à l'intention du député que la mesure compensatrice prise dans le dossier du bois résineux s'inscrit dans une procédure juridique qui a été mise en marche par l'industrie américaine et qui comporte plusieurs étapes, étapes susceptibles avec le temps de se perdre dans toutes sortes de directions.

Il faudrait que je renvoie une question au député. Puisqu'il a dit d'un ton méprisant que nous avons agi comme prévu, pensait-il que nous resterions les bras croisés, sans répondre aux États-Unis? Il doit sûrement comprendre qu'il importe pour l'économie canadienne et pour la Colombie-Britannique que le gouvernement ait une réaction énergique et suivie, une réaction qui soit clairement comprise du gouvernement américain.

[Français]

LES EXPORTATIONS DE BOIS DE SCIAGE AUX É.-U. D'AMÉRIQUE—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, ce n'est pas moi qui l'ai dit, je citais simplement les commentaires de l'ambassadeur en question.

Il est évident que la panique sera bientôt remplacée par l'apoplexie si les gestes du Président ne sont pas arrêtés.

Alors, je lui demande: Qu'est-ce qu'il va faire afin d'arrêter ce processus aux États-Unis afin de protéger les exportations de bois de sciage du Canada?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a utilisé par deux fois le mot panique. Permettez-moi de le renvoyer à l'éditorial du *Washington Post* d'aujourd'hui, qui parle de panique commerciale à la Maison Blanche. Divers points de vue peuvent s'exprimer à ce sujet. A mon avis, la réplique du gouvernement du Canada a été sans aucun doute énergique et ferme. Elle est fort bien comprise du gouvernement américain, à l'effet que l'orientation prise ces tout derniers temps par leur politique commerciale nous préoccupe, et que ce sont là des questions dont nous voulons discuter à fond au cours des semaines et des mois qui viennent.

LA QUESTION DE LA COMPENSATION—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'aimerais poser ma question au ministre des Finances qui s'occupe de ce sujet aujourd'hui. Il a déclaré à la Chambre que le gouvernement voulait envoyer à Washington une réponse canadienne claire et énergique. Les représentants de l'industrie et des travailleurs syndiqués affectés par ce droit de douane sur les bardeaux ont dit très clairement hier au gouvernement qu'ils ne voulaient pas d'une forme de compensation qui n'aurait pas de répercussion directe sur eux. Pourquoi les négociations que mène aujourd'hui le gouvernement du Canada à Washington visent-elles à obtenir quelque chose dont précisément les populations concernées ne veulent pas?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'a pas écouté ma première réponse. Ce

que j'ai dit dans cette réponse, c'est que les fonctionnaires du gouvernement canadien rencontrent aujourd'hui les fonctionnaires de l'administration américaine pour discuter de deux choses, à savoir d'une part, la question de la compensation, et j'ai dit qu'ils n'en parlaient probablement pas parce qu'ils n'ont pas le pouvoir légal de le faire, et d'autre part, la façon dont nous pourrions retrouver accès aux marchés de cette industrie. La question reste posée.

L'ABOUTISSEMENT ÉVENTUEL DES POURPARLERS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'aimerais que le ministre me donne plus de précisions sur le programme de compensations. Depuis deux ou trois jours, le gouvernement dit que c'est la voie à suivre, même si les travailleurs et les employeurs concernés ne sont pas d'accord. Le ministre des Finances ne convient-il pas que si les Américains consentent à nous accorder une compensation en diminuant les droits de douane dans d'autres secteurs, nous finirons par obtenir une solution globale qui présentera certains intérêts ailleurs, mais qui n'apportera strictement rien aux travailleurs qui vont perdre leur emploi en Colombie-Britannique? Nous aurons quand même 4,000 hommes et femmes sans travail en Colombie-Britannique.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, voilà que le chef du Nouveau parti démocratique s'envole de nouveau vers le domaine des contes de fée. J'ai dit que nous ne discutons plus de cette question.

M. Broadbent: Non, vous ne l'avez pas dit.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): L'administration américaine n'a pas le pouvoir légal d'en discuter. J'ai dit que nous continuions à discuter des possibilités de permettre à l'industrie du bardeau de reprendre pied sur le marché américain. Ce sont les deux réponses très claires que je viens de donner. Le député en a raté une, et je l'invite à écouter un peu plus soigneusement mes réponses.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je suis toute ouïe. Si le ministre prend la peine de consulter les bleus, il verra ce qu'il a dit en réponse à la première question.

• (1425)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Puisque le gouvernement revient maintenant à une formule que nombre d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre préconisons depuis longtemps, et consistant à discuter des questions bilatérales sérieuses au lieu de courir après les chimériques aubaines du libre-échange, le ministre veut-il dire que le gouvernement canadien recommande la création d'un comité spécial de représentants canadiens et américains chargé d'étudier, par exemple, la très importante décision qui doit être prise sur le bois d'oeuvre et qui risque d'avoir des conséquences fatales pour des milliers d'autres emplois au Canada?